

XXI^e Année

Le Rosaire

NOVEMBRE 1915

PER

R-382 **Revue**

CON

Dominicaine

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

- S. S. BENOIT XV : — LETTRE A MGR A. FRUWIRTH
R. P. BROSSEAU, O. P., : — LA COMPLAINTÉ DE LA POLOGNE
R. P. COUET, O. P., : — UNE CONVERTIE (*suite*)
R. P. DOYON, O. P., : — EN BELGIQUE
R. P. HAGE, O. P. : — L'ALCOOL ET LES PRÉJUGÉS
CARD. GASQUET : — LA VIE RELIGIEUSE EN ANGLETERRE
*** : — MÉDITATION POUR NOVEMBRE
FRA DOMENICO : — DANS L'EGLISE
ET DANS L'ORDRE

ABONNEMENTS :

CANADA : \$1.00 | ETATS-UNIS : \$1.25

Le numéro : 10 sous

REDACTION ET ADMINISTRATION

" LE ROSAIRE "

SAINT-HYACINTHE

CANADA

MCMXV

Avantages spirituels offerts aux Bienfaiteurs de l'Œuvre du Noviciat

1. — Participation aux messes, prières, bonnes œuvres et mérites de l'Ordre entier de S. Dominique : — près de 5000 MESSES, chaque jour : office solennel du jour et de la nuit ; prières et travaux de ses missionnaires, de ses religieux et religieuses : mérites de ses Saints et Bienheureux, de ses Martyrs, (40,000), etc.

2. — Après la mort, participation aux SUFFRAGES de l'Ordre : plus de 90,000 MESSES basses, tous les ans ; 4 services anniversaires, dans tous ses couvents ; une messe chantée et l'office des morts psalmodié en commun TOUTES LES SEMAINES, etc.

3. — UNE MESSE votive du S. Rosaire TOUTS LES SAMEDIS, au Couvent de St Hyacinthe, en faveur des membres vivants et défunts de l'OEUVRE.

4. — UNE MESSE à la mort de CHAQUE MEMBRE, ayant plus de trois mois d'admission.

ADMISSION. — Vivants et défunts peuvent jouir de ces avantages à la seule condition de faire une aumône de 25 CENTINS par année, pour chaque personne. L'affiliation dure douze mois et peut commencer en tout temps de l'année. — On peut aussi s'affilier à cette Oeuvre *pour toute sa vie et après sa mort* en versant, en une seule fois ou dans l'espace d'un an **\$15.00** pour un membre vivant, et **\$10.00** pour un membre défunt. — Conditions spéciales pour plusieurs membres de la même famille.

N.-B. — Une *prime-souvenir* sera expédiée à toute personne qui aura recueilli quatre souscriptions (\$1.00).

Adresser :

R. P. ALBERT BENOIT, O. P.

S. HYACINTHE, P. Q. CANADA.



" POURQUOI ET COMMENT "

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance française, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS :	10 MOIS.....	\$95.00
	PAR MOIS...	\$10.00

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; - par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE,
ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITÉE
ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,
OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile
de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.

JOHN HENEY & SON
(LIMITED)

Bois et Charbon,
La meilleure qualité,
Les plus bas prix.
20 rue Sparks, - OTTAWA.

PHONES QUEEN 4428, 4429.

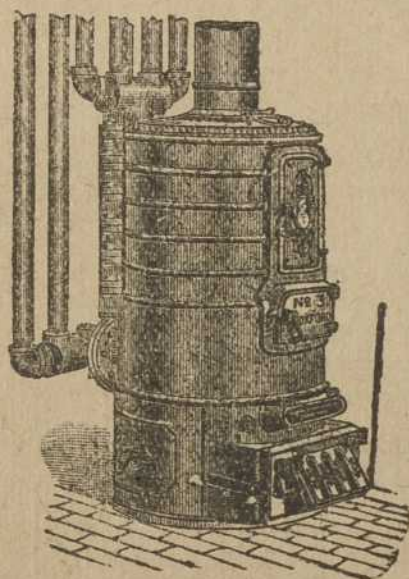
Prix Spéciaux pour toutes les Communautés

J. ALPH. LANGELIER

(Successeur de Martel & Langelier)

ENTREPRENEUR
PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.



Tél. Bell *1928

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau
chaude et à vapeur, pour Edifices Pu-
blics et Résidences Privées. : : : :
Soumissions à bref délai, satisfaction
garantie.

Références.—Eglise et Couvent des Do-
minicains, Ottawa.— Collège Ste Anne-
de-la-Pocatière. — Couvent des Pères
du St-Esprit, près d'Ottawa.— Collège
du S. Cœur, Carleton Place, N.-B.—Hôpital
Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises
de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield
Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa,
etc., etc.

Banque d'Hochelega

Siège Social, MONTREAL.

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé ; \$4,000,000.

Fonds de réserve : \$3,700,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX GRATIS



Ne Négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop Précieuse.
Toute lunetterie non faite sur commande est toujours nuisible.
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux *Magasins-à-tout-faire*.
Rien ne remplace l'*Examen des Yeux* par un savant *Spécialiste*.
Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur :



ALLEZ A ——— L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*

144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés : Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, lunettes, lorgnons, etc.

Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien

Voir de Loin et de Près, pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Ed. Duckett, ASSURANCES

Pour les Cies North British &
Mercantile, London, Liverpool
& Globe, Atlas, Northern, Com-
mercial Union, etc.

161 Girouard,

ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885

Phone 5146

ALPHONSE COUTURE

Horloger, Bijoutier
— et Opticien —

Réparation de Vases Sacrés

51 rue Principale, HULL, P. Q.

J. MOYNEUR, LIMITEE

Marchands a commissions

BEURRE, FROMAGE,
ŒUFS, LARD ET
PRODUITS, Etc., Etc

12 et 14 Rue-York,

OTTAWA, Ont.

Phone: Rideau 2306
2307



A. BLONDIN & CIE, Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPECIALITÉS : _____

Eglises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - \$15,000,000.
RÉSERVE - 13,500,000.

EXPOSITION INTERNATIONALE PANAMA-PACIFIC

Cette Banque ayant un bureau à San Francisco, offre des avantages exceptionnels pour les voyageurs se dirigeant de ce côté.

Aussi bureaux à Portland, O., Seattle, Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifique.

Traites, Mandats, Lettres de crédit, payables à tous ces endroits.

ATTENTION PARTICULIÈRE DONNÉE AUX AFFAIRES DES CULTIVATEURS

J. LAFRAMBOISE,

GERANT A ST-HYACINTHE

J. E. LIVERNOIS L^TEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES PARFUMS, Etc., Etc. REMÈDES BREVETÉS, Etc., Etc.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

B. BELANGER

MARCHAND DE

Chaussures, - Cuir, - Valises et Harnais

Ainsi qu'un assortiment au complet dans les

CLAQUES - ET - PARDESSUS

NOUS FAISONS TOUJOURS LES REPARATIONS DE CHAUSSURES

135 RUE CASCADES, - ST-HYACINTHE, P. Q.

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

Bureau-Chef : QUÉBEC.

CAPITAL - - - - - \$2,000,000

Réserve et Profits indivis. - \$1,848,006.47

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

NOTRE BUREAU DE PARIS

14, RUE AUBER

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

J. A. SIMARD & CIE

Importateurs directs de... **THÉ** du Japon, du Ceylon, des Indes et de Chine | **CAFÉ** Mocha, Java, Macacaibo, Etc., Etc.

Bureau à NEW-YORK. Agence et Entrepôt ; 21 HOUGHTON ST., Worcester, Mass. Manufacture : ROUSE'S POINT, N.-Y.

Propriétaires du Dominion Coffee & Spice Mill Co., Rotisseurs et Jobbers, Montréal.

Téléphone Bell, Main 103

305-307 Rue St-Paul, Montréal, Qué.

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

— SPÉCIALITÉ : —

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS

ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

149 RUF CASCADES

ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

Desmarais & Robitaille, limitée

SUCESSEURS DE

DESMARAIS & FILS ET L. A. ROBITAILLE

Importateurs et Fabricants d'Ornements d'Eglise

Statues, et articles religieux, vins de Messe,

Huile 8 jours "Nice"

19-21 Notre-Dame Ouest, - - MONTRÉAL.

LETTRE DE SA SAINTETE BENOIT XV

A

MGR ANDRÉ FRUWIRTH, EX-MAITRE-GENERAL,

Archevêque d'Heraclee et Nonce Apostolique en Bavière

à l'occasion de son 70ième anniversaire de naissance

Vénérable Frère,

Ayant appris incidemment que le 21 août vous aurez heureusement atteint la fin de votre soixante-dixième année, Nous ne pouvons laisser passer cette heureuse circonstance sans vous exprimer toute la joie que Nous en ressentons.

Les multiples services que vous avez rendus à l'Eglise, — tant pendant les années où vous avez rempli avec prudence et habileté les hautes fonctions du Généralat dans l'Ordre illustre des Prêcheurs, que depuis le temps où vous vous acquittez d'une manière aussi digne que louable de la Nonciature Apostolique, — vous invitent justement à remercier Dieu pour l'abondante moisson de mérites que vous y avez recueillis en même temps qu'ils Nous donnent l'agréable occasion de vous dire combien Nous sommes pleinement satisfait de tous vos travaux.

Aussi Nous trahirions les plus sincères élans de Notre cœur, si en cette heureuse circonstance Nous ne vous exprimions pas les sentiments de gratitude que Nous entretenons et le fidèle souvenir que Nous gardons de vous pour la bienfaisante assistance qu'en tout temps le Pontife Romain a tirée de vos services.

C'est dans ces sentiments que Nous formulons les vœux les plus ardents pour votre propre bonheur, que Nous prions le Seigneur de vous accorder encore de longs jours pour le bien de la Religion et à l'avantage du Saint-Siège, de conserver inaltérable votre vigueur toujours juvénile pour l'accomplissement parfait de votre délicate et périlleuse Mission.

En témoignage de Notre spéciale bienveillance, Nous vous accordons de grand cœur pour la pleine réalisation de Nos vœux, et comme gage des faveurs célestes la Bénédiction Apostolique.

BENOIT XV, Pape

LA COMPLAINTE DE LA POLOGNE



UR la plaine nue, le vent de la Baltique passe en tempête. Il fauche, à grands coups de ses ailes humides et glacées, les herbes jaunies où gisent des cadavres raidis.

Il cingle de grésil les murs délabrés d'une chapelle à demi ruinée. Un vieux prêtre y célèbre, avant le jour, la Messe des Morts, en ce matin du 2 Novembre, l'an de la grande guerre.

Debout autour de l'autel, hâves de froid et de faim, quelques pauvres paysans prient et pleurent avec lui. La foi de la Pologne jamais ne chancelle ; son espoir ne peut faiblir, car tout lui parle de Dieu, même le souffle de la tourmente à travers la steppe dévastée.

C'est le Jour des Morts ; et ses fils sont tombés par milliers, sur tous les champs de bataille. D'autres ont péri sans nombre, écrasés entre deux murs de fer et de flamme, noyés par le flux et reflux d'invasions sans pitié.

Ils ont même dû verser leur noble sang pour des maîtres sans âme, bourreaux de la Patrie démembrée. La loi brutale a dit de marcher, ils ont marché, les premiers, au front des armées fratricides ; nulle place ne convenait mieux à leur séculaire bravoure, pour se battre et mourir.

Et mourir deux fois, comme ils le savent faire, pour l'avoir appris des ancêtres intrépides. Aussi dans la chapelle en ruine, par trois fois, ce matin, le Sang Rédempteur appelle la Pitié Divine sur l'immense calamité, et la paix éternelle sur les âmes des tombés. Dans la morne complainte du Vent de la Baltique, l'âme de la Pologne sait entendre le chant de l'espoir qui ne meurt pas.

*

Elle l'a connue souvent, en effet, la passée dévastatrice des barbares. Au XIII siècle, sur la plaine fertile et les villes prospères, s'abattent soudain, féroces et innombrables, les hordes Tatares.

Sont-ce des Scythes ou des Mongols ? on ne sait trop. Mais ils viennent du fond de l'Orient, des landes arides et glacées, où la vie dure trempe des muscles et des cœurs d'acier. Leur large face, jaune, aux traits frustes et stupides, ne sait exprimer que la cruauté et la luxure ; et, quels désirs allume en leurs sens grossiers la vue de ces richesses jusque-là insoupçonnées.

Partout où ils passent, l'incendie et le massacre font le désert, ils ignorent la pitié et n'ont jamais subi la contrainte. Quand ils sont repartis, aussi soudainement qu'ils étaient venus, il faut un siècle pour réparer l'outrage de l'invasion brutale.

Des martyrs sans nombre ont succombé, en levant vers Dieu leurs yeux rayonnants d'espoir ; des fils vaillants leur survivent, "Sicut sagittæ in manu potentis, ita filii excussorum." Ils ont reçu en héritage une patience inlassable, et surtout une invincible tenacité.

Sur la glèbe fertile, plus pauvre encore, mais aussi plus fécond, le foyer se relève, non loin de l'église ruinée ou d'un monastère hâtivement rebâti. Le sang des martyrs va même faire germer des apôtres qui s'en iront, avec l'audace chevaleresque de la race, porter l'évangile de paix jusqu'au fond du désert glacé où le Grand Khan dresse sa yourte nomade. C'était une noble vengeance.

Un peuple ne saurait mourir quand il possède une vue si haute des intérêts de Dieu ; c'est là, la source inépuisable de son dévouement aux grandes causes ; ce qui lui donne foi en sa divine mission d'être le rempart de la civilisation chrétienne. La brèche sanglante fut sans cesse relevée par la main du Dieu fort, qui tient à renverser la toute-puissance du mal par les plus faibles des moyens humains.

Bien des fois, en cette longue série de malheurs, il est revenu le Jour lugubre des Morts ; la tempête de Novembre chantait sa complainte de deuil. Dans les chapelles dévastées, la foule gémissante revenait pleurer et prier, et reprendre courage en psalmodiant le Dies iræ, l'hymne tout vibrant des éclats de la vengeance Divine, des soupirs de l'espoir humain.

*

Voici des jours de trêve, de prospérité et de gloire ; mais non toutefois d'inertie. Les volontaires de la Foi sont au ser-

vice de la cause sainte. Pendant que le moine prie et s'immole en son cloître, que les apôtres vont au loin semer l'évangile de paix, le chevalier court à la défense de la Religion.

Contre les phalanges Polonaises vient, à maintes reprises se heurter le Turc. Ivre de haine fanatique, la rage au cœur de ne pouvoir écraser un si frêle obstacle, il redouble ses assauts furieux. Jusqu'au dernier, livré sous les murs de Vienne ; où l'immortelle épée de Sobieski lui inflige telle défaite que jamais il ne s'en est relevé.

O mystérieux desseins de la Providence Divine ! Des mêmes contrées lointaines de l'Est surgit lentement un adversaire bien autrement redoutable. Ce serait, celui-là, presque un frère de sang, s'il n'avait mêlé sa vie obscure à tant d'aventures légendaires : invasions, alliances et migrations diverses. Au génie slave il joint l'astuce de Byzance. D'elle, en effet, il a reçu la foi chrétienne, mais souillée par le schisme et tarée d'orgueil. Il a des mœurs de parvenu. Il aime étaler un luxe asiatique, somptueux et de mauvais goût, déparé encore par des rudesses et des vulgarités de sauvage. Il a une piété d'enfant, des superstitions étranges et une énergie sans frein. Malheur à qui viendra lui barrer la route, quand un maître autocrate et ambitieux l'affolera de ses idées de conquête.

Aussi, lorsqu'il s'est pris de haine pour le Polonais, obstacle à ses visées, et dont le faste, la puissance et la bravoure l'offusquaient, il n'a voulu voir en lui que le Latin, esclave de Rome. Et Rome, c'est l'antique ennemie de Byzance ; parmi les monarques d'Occident, le plus redouté ; le seul qui ne lui a point fait de plates avances, qui même, cruelle injure, a regardé avec indifférence son luxe et ses prétentions grandioses.

Il fallait donc, et de tout son poids, briser cet obstacle. L'effort fut long et sanglant, par ruées violentes, et non sans revers, parfois désastreux. La force brutale du nombre devait finir par l'emporter ; ce furent les mauvais jours entre tous : le massacre systématique, l'oppression savante, le knout et la Sibérie, la spoliation et l'exil ; un interminable martyre sous les yeux des peuples indifférents. Quand la clameur des mourants menaçait de réveiller la conscience engourdie des rois et des ministres, on l'étouffait dans un flot de sang, et " l'ordre régnait à Varsovie." Ecrasée, puis démembrée,

pour être le prix d'une odieuse complicité, la Pologne agonisa lentement.

Oui, les mornes jours de deuil ! lorsque dans les églises tendues de noir, on chantait le service funèbre de l'indépendance perdue. Pleurer de tels morts, n'était-ce pas un acte d'odieuse et criminelle révolte ? La troupe des Cosaques ivres accourt, le blasphème aux lèvres, et le pavé du temple ruiselle de sang, car maintenant, après tant de protestations inutiles, la foule immobile et silencieuse se laisse immoler sans fuir. Au Sang de l'Agneau Divin, sacrilègement répandu sur les gradins de l'autel, se mêle celui de l'officiant, brutalement assommé. Puis, les torches du catafalque renversé à coups de crosse, allument l'incendie, effroyable holocauste, dont la flamme s'éleva maintes fois vers le Ciel, ce jour du 2 Novembre, sous le Règne des Czars Autocrates de la Sainte Russie.

Le Polonais sait mourir ; la Pologne ne meurt pas. Elle vit toujours, dans le même espoir invincible. Dieu a ses desseins où l'homme ne peut rien lire ni comprendre. La foi immortelle, gardée par une langue jamais désapprise, est pieusement emportée, au plus profond du cœur de l'exilé, sous les cieus les plus lointains. N'est-ce pas le gage certain d'un avenir où nos courtes vues ne peuvent manquer d'entrevoir une destinée Providentielle. Déjà dans l'estime de l'homme sensé, c'est une gloire sans égale d'avoir versé tant de noble sang, d'avoir tout perdu après avoir tant donné.

*

Elle a bien tout perdue la Pologne meurtrie : avec l'indépendance, l'élite de ses fils, morts ou exilés ; tous ces ardents patriotes, venus tour à tour se briser, en d'inutiles et glorieux assauts, contre le colosse germain ou l'odieuse bureaucratie russe. Cela seul lui restait. Aujourd'hui, avec une fière résignation, elle se contente de garder sa foi et maintenir sa langue, en espérant des jours meilleurs. Et c'est une gloire de plus de résister par la même antique vaillance, à l'assimilation brutale ou rusée. Ces petits enfants, cruellement fouettés quand ils refusent de parler la langue du bourreau, ce sont bien les fils des preux de jadis.

L'heure de la justice, tardive mais sévère, serait-elle enfin venue ? A la lueur sinistre des évènements, il est bien

permis de l'entrevoir déjà assez sûrement. C'est une vision d'Apocalypse, le spectacle actuel de l'Europe, bouleversée par la plus atroce des guerres. Jamais l'orgueil humain n'avait entassé, dans les arsenaux de la " Paix armée " de tels moyens de destruction. Toutes les ruses de la diplomatie, toutes les inventions de la science, toutes les ressources de l'industrie et de l'épargne publique, ont servi pendant quarante ans, à préparer l'impitoyable lutte.

Le champ de bataille, c'est la Belgique ruinée et sacquée. C'est aussi, et plus encore la terre Polonaise. Ce n'était donc pas assez d'avoir subi, un siècle durant l'oppression Moscovite, d'avoir été souillée par la botte du Prussien ? L'outrage suprême, après avoir été fécondée du sang des martyrs et des braves, c'est de boire le sang impur des coupables si rudement châtiés à l'heure actuelle. On ne peut voir sans une poignante ironie, s'égorger avec une telle fureur, ceux-là même qui se partageait, il y a un siècle, la terre où ils se battent.

Hélas ! dans la mêlée irrésistible des nations, les Polonais doivent se battre sous toutes les Aigles. Ils ont la triste tâche de défendre leurs oppresseurs, de disperser leur bravoure sur tous les champs de bataille ; comme s'il fallait purifier l'expiation par l'holocauste des cœurs brisés ; voir une fois encore la Patrie dévastée, son foyer consumé dans l'impitoyable marée de flammes, qui va et revient au souffle vengeur de la Justice Divine. Si cette Justice peut être apaisée, ce doit être par les malheurs indicibles de l'infortunée Pologne.

*

Après l'heure terrible de la justice, sûrement viendra l'heure de la réparation. L'homme propose, Dieu dispose ; l'homme détruit, Dieu reconstruit ; l'homme oublie, Dieu se souvient. L'homme aveuglé par la passion, ivre d'orgueil, ne voit rien hors sa coterie et ses ambitions ; l'œil de Dieu ne se ferme jamais sur les stériles agitations humaines ; il les rend fécondes, en suscitant, au moment voulu, l'instrument et la nation de son choix, pour accomplir une œuvre nouvelle, étonnante de simplicité, d'apropos et de succès merveilleux.

Ce n'est rien, évidemment, d'avoir si longtemps occupé, aux confins de la civilisation, le poste périlleux d'avant-garde destiné à recevoir et repousser le choc de la barbarie. Les affaires et l'argent comptent aujourd'hui pardessus tout; les hommes préoccupés ont oublié ou n'y songent plus. Mais Dieu garde fidèle mémoire du sang versé, de la ruine et de l'exil, des longues années de misère et d'oppression.

Ce n'est rien non plus aux yeux des gens pratiques de nos temps, d'être un rêveur obstiné, vivant de ses gloires passées; d'espérer toujours quand on sourit ou méprise; d'avoir, au fond du cœur, l'enthousiaste amour du sol natal mouillé de larmes et de sang, jusqu'à emporter au loin, d'aucuns le firent, une poignée de terre Polonaise pour la mettre dans sa tombe d'exilé. C'est toujours plus grand que d'être, par exemple, un Teuton, avide et pratique, certainement, tout pétri de science surhumaine et de kulture. . . . inhumaine.

Ce n'est guère, au regard de la civilisation moderne, toute imprégnée de cette sombre et égoïste philosophie germanique, c'est moins que rien, la foi simple et confiante du Polonais; sa piété naïve et forte envers sa Dame, la Vierge Marie, Celle qui a conservé son âme toujours limpide et pure, aussi bien sous le sayon du laboureur que sous le haubert du plus noble chevalier.

A cette foi profonde, il doit les dons précieux de sa nature: le sens si délicat de l'idéal, la sensibilité très vive, l'imagination ardente; un dévouement que rien ne rebute, malgré la défiance naturelle aux opprimés. Que faut-il de plus pour lui assurer une vocation providentielle; celle de devenir quand les temps seront plus calmes, l'apôtre des nations slaves, attirées ou séduites par le Schisme Russe. Après les rudes leçons de la guerre surgira le nouvel Hyacinthe, missionnaire infatigable des immenses contrées orientales.

fr. J. D. BROSSEAU,

des Frères Prêcheurs.



UNE CONVERTIE

MISS AGNÈS MacLAREN

IV

VIE CATHOLIQUE



VOLONTIERS les protestants nous prennent en pitié, nous catholiques. Suivant eux, nous vivons dans une étroite enceinte, fermée de toute part, sombre et obscure comme une vieille prison du moyen-âge. Toute initiative et toute velléité d'indépendance viennent se briser contre ces murs comme l'oiseau dans sa cage qui fatigue ses ailes impuissantes à recouvrer sa liberté.

Melle MacLaren l'avait pensé comme beaucoup d'autres. Et cependant, comme cette enceinte, au contraire, est vaste et lumineuse ! comme l'air en est pur et fortifiant ! Comme elle est étendue et pleine de promesses cette carrière ouverte à l'initiative et à l'activité de l'âme catholique ! Elle y trouve, elle y reçoit, la direction la plus ferme et la plus féconde, pour peu qu'elle en accepte le joug, littéralement suave et léger à celui qui veut être sincère et fidèle.

Telle une barque laissée à elle-même sur l'Océan, incertaine dans sa marche, sans défiance contre certains écueils, se raidit et se redresse quand la main ferme d'un pilote expérimenté en saisit la barre. Les voiles largement tendues s'ouvrent à toutes les brises dont aucun souffle n'est perdu ; tous les horizons s'offrent à la fois devant elle ; elle choisit librement sa voie, sûre qu'elle est maintenant d'arriver à bon port.

Melle MacLaren n'allait pas tarder à jouir de cette plénitude de vie que l'Eglise tient en réserve et dispense à ses enfants. Préparée depuis longtemps, la transition s'était faite sans fracas, même sans grande émotion. Le Divin Moissonneur n'avait eu qu'à tendre la main, le fruit mûr s'était détaché de lui-même. Beaucoup de convertis, du reste, n'é-

prouvent que cette sensation de calme, de repos et de quiétude si bien décrite par Mgr Benson dans ses "Confessions d'un Converti." "Je voyais devant moi la vérité se dressant comme un pic neigeux, et j'avais à me rendre vers elle. Jamais, ne fut-ce qu'un instant, jamais je n'avais douté de cela depuis le moment où je m'en étais convaincu, et je n'ai pas besoin de dire que je n'en ai jamais douté dans la suite. Il y avait en moi une certitude absolue d'accomplir la volonté de Dieu, en entrant dans son Eglise. Nulle trace chez moi de tentation contre la foi. L'âme s'était attendue à voir les cieux s'ouvrir, à voir jaillir des flots abondants de grâce, des torrents de plaisir, une gloire éblouissante et une musique supranaturelle, et au lieu de ces merveilles, rien n'était descendu sur cette âme qu'un immense fardeau dans une sorte de brouillard percé d'un unique rayon, qui venait de l'étoile de la foi divine, aussi ferme, aussi sûr que Dieu sur son trône.

"Tout ce que j'avais naguère trouvé de direction et d'encouragement dans une ancienne maison, je l'ai retrouvé à présent de la part des prêtres de cette Eglise, et en les découvrant aussi bien doués de science que d'amour. Toute cette liberté de foi et de pensée individuelle, que quelques-uns se figurent être un privilège des confessions non catholiques, j'ai trouvé tout cela expressément procuré et garanti dans nos temples, et j'en ai usé désormais avec bien plus de confiance, sachant que l'œil de l'Eglise était sur moi, et enfin qu'on me frapperait s'il m'arrivait de me hasarder trop loin."

Ce sont les sentiments d'une âme profondément catholique, et c'est déjà une grande grâce que de jouir de pareille certitude et de semblables consolations. Elle venait comme récompense, car Melle MacLaren s'était donnée à l'Eglise avec tant de franchise et tant de sincérité. Elle avait précédé Monseigneur Benson de plusieurs années, mais c'est déjà la même éclosion de vie nouvelle et féconde. Elle resta cependant ce qu'elle fut toujours, active, entreprenante, unissant dans une seule pensée Dieu et le prochain, mais les horizons s'élargissaient, comme aussi sa résignation devenait plus humble en présence des échecs, inévitables dans ces œuvres prématurées, peut-être même chimériques. Et c'est dans cet ensemble de succès et de revers que nous admirons la conduite de cette femme.

Elle était à peine devenue catholique, que déjà elle offrait le précieux concours de son expérience de catéchiste presbytérienne qu'elle avait été autrefois. Il y avait des lacunes dans l'enseignement donné autour d'elle, les méthodes n'étaient pas assez simples, ni assez pratiques. Ses conseils furent très bien accueillis, aussi voulut-elle faire davantage. Elle fit venir d'Angleterre des tableaux artistiques qu'elle offrit gracieusement aux maîtres et maîtresses de catéchisme. C'était le catéchisme en image qui s'introduisait en France. Ce mode d'enseignement se répandit très vite et devint très populaire.

Une autre question allait occuper l'activité de Melle MacLaren. Au cours de sa carrière médicale, elle avait été à même de constater les désastres causés par la prostitution. Plaie profonde et d'autant plus douloureuse, que les populations se soustraient davantage au joug des prescriptions de la loi chrétienne. Il fallait s'attaquer à la racine du mal. "Dans son désir d'extirper l'une des racines de si grands maux, Agnès jura de faire la guerre à ce qu'elle appelait, dans son langage circonspect : "la réglementation légale du vice."

C'était une lutte bien faite pour tenter une âme de la trempe de Melle MacLaren : d'un côté, noblesse du but à atteindre, envergure du débat ; de l'autre générosité sans borne, confiance à la fois illimitée et prudente, activité inlassable mais qui saurait s'arrêter à temps devant l'impossible. Mais combattre ce vice publiquement avoué, toléré, sinon favorisé dans la plupart des agglomérations tant soit peu considérables, c'était une tâche audessus des forces d'une seule personne ; l'Etat seul pouvait intervenir efficacement. Elle ne tarda pas à le comprendre. Aussi la voyons-nous d'abord solliciter et obtenir la bénédiction du pape Léon XIII, que lui transmet le Cardinal Rampolla avec ses encouragements personnels. Plus tard, elle obtint également celle de Pie X. Elle sollicita l'appui et le concours de plusieurs sommités médicales d'Italie, et enfin elle osa se rendre à Paris. Dans une audience qu'elle obtint de Clémenceau, alors chef du gouvernement français, elle plaida sa cause. A Paris et auprès de Clémenceau, porter une pareil cause ! . . . Il fallait de la naïveté, pourrions-nous dire ; ou mieux, il fallait avoir au cœur le plus profond sentiment de charité chrétienne que seule peut avoir une âme qui n'a jamais aimé que Dieu en ce monde. Sentiment et volonté, hélas ! qui se brisent trop

souvent au cours des siècles contre le mal et ses auteurs. " Ces efforts se heurtaient contre le courant de la licence, puissant au point de faire la loi ", dit l'auteur de sa vie.

Nullement découragée, Melle MacLaren chercha un autre principe de solution à cette difficulté. Il serait plus, lent mais plus efficace. Elle s'appliqua à préconiser l'éducation au sein de la famille. Celle-ci n'est-elle pas avec l'Eglise et par l'Eglise la plus grande école des mœurs ? Le respect des lois de Dieu, les sages conseils, l'exemple quotidien des parents avec une répression discrète et énergique ont fait plus que qui que ce soit pour faire naître et croître dans l'âme de l'enfant le respect de soi-même et de la loi morale. Et, c'est bien le principe le plus efficace de l'intégrité des mœurs publiques.

Les débuts de la vie catholique de Miss MacLaren furent encore marqués par son adhésion au Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Comment connut-elle les Dominicains ? Nous l'ignorons, mais elle dut souvent les entendre dans les chaires des églises catholiques qu'elle fréquentait assidûment, ou les rencontrer au cours de ses sorties et de ses voyages. Leur prédication lui plaisait, elle était comme un écho de cette préoccupation si personnelle d'atteindre plus vivement les âmes pour les amener à Dieu et à son Eglise. Les œuvres Dominicaines l'intéressaient. Elle avait déjà reçu le sacrement de Confirmation dans la chapelle des Dominicaines de Béthanie. (1) Un peu plus tard, elle fait le pèlerinage de Saint-Maximin où l'on conserve les restes de sainte Marie Madeleine ; elle se hasarde jusqu'à la fameuse grotte de la pénitence. (2)

" Ce fut à Rome que Melle MacLaren demanda son affiliation à l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Elle s'y rendit dans

(1) Béthanie éveille le souvenir d'une œuvre extraordinaire surtout dans le milieu où elle prit naissance et se développa : celle des Réhabilités. Le projet était vraiment osé pour ne pas dire audacieux, mais les œuvres du Bon Dieu et de ses saints ne redoutent pas les jugements des hommes. " Cette institution religieuse accueillait des coupables, des prisonnières libérées, non comme dans un refuge ordinaire, mais comme les enfants de la maison, et elle les parait des belles livrées de l'Ordre de Saint-Dominique, l'Ordre du *Lys* : *liliiatus ordo*, c'est-à-dire, elle les faisait entrer pleinement dans la société de religieuses irréprochables et elle les admettait à partager leur vie. "

(2) Saint-Maximin et la Sainte-Baume, chers aux cœurs dominicains, ont retrouvé leur célébrité d'autrefois sous la plume du Père Lacordaire.

l'automne de 1900 et se présenta d'elle-même au Révérendissime Père Cormier alors Procureur Général de l'Ordre et depuis Maître Général. Elle s'installa chez les Dames de la Retraite où elle voulut faire ses exercices spirituels. Silence, fidélité au règlement, méditation des grandeurs de Dieu, telle fut sa vie dans ces jours de solitude. Sa piété et son recueillement édifièrent encore cette maison comme toutes celles qui lui avaient jadis donné l'hospitalité. Elle fut admise au Tiers Ordre le 26 Octobre. Elle avait désormais une famille spirituelle, une lumière sur la terre, au ciel la protection des saints de l'Ordre de Saint-Dominique. Son amour pour la famille dominicaine se manifesta dès lors par le vif intérêt qu'elle portait à son apostolat, quelqu'en fut la forme : œuvre de miséricorde ou enseignement doctrinal. Nos Pères, chargés de l'Université de Fribourg, furent l'objet de son tout spécial dévouement. "Que n'ai-je, disait-elle, un million de dollars à leur offrir pour alléger les charges de leur installation, l'améliorer, les aider à poursuivre leurs études et propager la belle doctrine de saint Thomas".

Miss Agnès fut plus que jamais dominicaine, c'est-à-dire apôtre, à sa manière sans doute, mais c'était une excellente manière. Elle continua de visiter ses patients, se préoccupant de l'âme autant que du corps ; elle continua d'assister les pauvres, auxquels elle portait l'aumône spirituelle de ses conseils et de ses bons exemples ; elle continua d'employer pour ses œuvres de prédilection les quelques ressources que sa profession ou sa fortune personnelle, déjà pas mal entamée, lui permettait de dépenser. Combien fut vraie cette belle pensée qui pourrait être sa devise : "La vie est une trahison si elle ne contient rien pour le prochain." Jamais la vie de Melle MacLaren n'a connu de ces trahisons. Rarement Dieu et le prochain furent-ils aussi intimement unis dans la pensée et dans l'activité d'une âme apôtre.

fr. TH. COUËT, O. P.

(La fin prochainement.)



EN BELGIQUE



NOUS sommes heureux de publier les quelques pages qui suivent ; elles nous ont été envoyées par le R. P. C. Doyon, O. P., aumônier du 22^{ème} Régiment C. F. Depuis un mois les troupes canadiennes sont au feu. Sur la Belgique, nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt, les renseignements suivants :

Belgique, Du front, 26 septembre 1915

Mon cher Père,

.....Le pays où je suis est borné par des collines et des moulins aux grandes ailes. Bailleuil est notre voisine.

Il *tonne* sans cesse tout en face et à côté ; c'est ici que le canon ressemble le plus au tonnerre.

La 5^{ème} Brigade, dont je suis chargé depuis le 1^{er} septembre, a reçu le baptême du feu. Noblesse oblige ; aussi, le 22^{ème} qui s'est montré si ferme sur la route, malgré tous les désavantages de la chaleur, des longues étapes, des retards, des repas, enfin de tout ce qui fatigue, énerve, épuise, s'est vaillamment conduit au front où il soutient le choc de l'ennemi depuis huit jours. Le 25^{ème} et le 26^{ème} sont aussi sur la ligne. Le 24^{ème} entrera à son tour, pour la grande parade où la vaillance, l'endurance, la tenace énergie valent mieux que la correcte tenue des manifestations officielles.

Le 22^{ème} et le 25^{ème} ont payé leur tribut de vaillance. Compagnons de front, Godin, Mass, Lacombe, du 22^{ème}, reposent à côté du Lance-Caporal McLean, du 25^{ème}. Les petites croix blanches bordent la route où dorment les braves tombés à la défense de la liberté et de l'indépendance des *petites nationalités*. Les Flamands que la cruauté féroce du Kaiser a pour jamais détachés de l'Allemagne, tiendront à honneur de prendre soin de ces tertres où reposent les dépouilles de nos amis.

Chaque jour, passent au-dessus de ces tombes, les gros obus lancés par les formidables canons qui répondent victorieusement aux obusiers allemands. Aux environs d'Ypres, l'héroïque cité, se livrent les plus violentes attaques de cette guerre d'horreur et d'infamie. L'orgueil allemand viendra trouver son humiliation et sa défaite devant la cité de la Vierge.

Les Flandres étaient nettement antipathiques au gouvernement français, pourchasseur des ordres monastiques et insulteur de Dieu et de sa sainte Mère. Le Kaiser le savait : Aussi, chercha-t-il à s'attirer les sympathies de ces demi-allemands dont la langue n'est qu'un dialecte allemand ; il protégea leurs biens et propriétés, lors de l'occupation, pendant onze jour, par les uhlands, de la majeure partie de leur territoire.

Mais maintenant, me dit le brave curé qui a été pris comme ôtage, et menacé d'être fusillé, le peuple voit clair, et reste à jamais attaché à la Belgique, royauté catholique, chevalier de vaillance, d'énergie et de bravoure si françaises.

Le peuple a vu de près et aimé les admirables religieuses et les saints religieux proscrits, et, dans sa foi, il espère que le pays qui a donné au monde une si belle floraison d'apôtres, se convertira, et redeviendra le champion de la cause du Christ et de sa Sainte Mère. La Vierge reste l'espoir de ces populations où la foi est si vivace, les mœurs si austères, le travail si fructueux.

Le peuple flamand, si profondément dévôt, prie et invoque tout spécialement *Notre Dame de Puine* d'Ypres, la vierge du grand miracle de 1383.

Jugez s'il a raison.

Il arriva donc que sous Charles VI, roi de France, il y eut guerre contre l'Angleterre. Tout dissentiment entre nobles et bourgeois cessa, à Ypres, devant la menace de l'asservissement à un pouvoir étranger.

L'amour du clocher — comme aujourd'hui — dominait alors tous les sentiments. Les Yprois ne connurent qu'une chose : la ville menacée, c'était la patrie en danger ; la défendre à outrance et la délivrer, c'était le premier et le plus saint des devoirs. Comme aujourd'hui, ils oublièrent leurs antipathies et leurs traditionnelles sympathies, et s'organisèrent pour le siège d'où dépendait leur allégeance de demain.

Du 9 juin au 8 août 1383, l'armée anglaise et gantoise fit le siège d'Ypres. Vaillance et prières furent employées à préparer la victoire finale, et la levée du siège le 8 août. Lorsque parurent les armées alliées, la victoire fut définitive.

Dès 1384, les magistrats décidèrent que, tous les ans, seraient célébrées, à Ypres, le 8 août, des fêtes communales et une procession solennelle : c'est la *Puunday*,

* * *

Aujourd'hui, Ypres l'héroïque prie et espère. Cette fois le secours vient par les armées expéditionnaires du Canada. Est-ce par un dessein providentiel que le 14^{ième} bataillon de la 3^{ième} Brigade — ayant comme chapelain M. le Chanoine Sylvestre — et le 22^{ième} bataillon, formés, en si grand nombre, de catholiques canadiens-français, soient appelés à la défense et à la délivrance certaine de l'Ypres, cité flamande de Marie, comme Montréal est la ville canadienne de Marie ? Prions et espérons.

Quand, demain, la Vierge délivrera la ville d'Ypres, le pays de Belgique, et l'ancienne mère-patrie, la France, du joug de l'orgueilleux allemand, sur l'estampe commémorative du triomphe définitif, puisse-t-on renouveler sans mensonge officiel, la vieille estampe d'Ypres de 1383 ; sous des crosses et des lances mêlées en champ — symbole de l'union du clergé et des bourgeois — puisse-t-on lire, comme se lisait sous l'image de la Vierge sauvant la ville, la vieille devise, gage de paix et de perpétuelle sécurité : *Concordia civium*.

Priez pour moi et mes chers soldats.

Bien vôtre,

fr. C. V. DOYON, O. P.

Aumônier-capitaine à la 5^{ième} Brigade.



L'ALCOOL ET LES PRÉJUGÉS

Sans autre préambule, nous abordons ce grave sujet. On pressent qu'il est étendu, puisqu'il s'agit des travers de l'esprit humain, et alors même que ces travers ne portent que sur un seul point, le sujet, qui en traite, reste encore assez vaste pour qu'il n'y ait pas de temps à perdre.

* * *

On définit le préjugé : une opinion, une croyance qu'on se fait sans examen. D'où il résulte que s'il est un acte de l'esprit humain qui ne lui fasse pas honneur, c'est bien le préjugé. L'honneur de l'esprit humain, comme sa fonction essentielle, est de considérer, d'examiner, de peser le pour et le contre, de citer à son tribunal les différentes parties qui ont à déposer dans l'affaire en litige, et de porter ensuite un jugement qui soit fait en pleine connaissance de cause. Le préjugé est exactement le contraire de tout cela. Il est accepté sans examen, il est suivi parce que tout le monde le suit ; c'est le premier mouton de Panurge, avec cette différence que le préjugé ne garde du mouton que son inintelligence, sans en conserver la douceur ! Il est pire, dans un sens, que l'erreur : dans l'erreur, du moins, on étudie avant de se prononcer ; il est surtout plus tenace qu'elle, pour la simple raison que bien souvent la volonté n'y intervient pas, et qu'on rencontre bien des hommes, dont l'esprit est rempli de préjugés, et dont la volonté est non moins remplie de bonnes intentions, voire même de généreuses dispositions. Ces hommes ne se croient pas coupables pour autant, à moins que l'on ne doive appliquer à la sottise de certains préjugés le mot bien connu de Talleyrand : "C'est plus qu'un crime, c'est une faute." Aussi il est difficile de renverser les préjugés. D'Alembert soutenait qu'on ne les a jamais détruits en les heurtant de front. On me permettra, de ne pas suivre le conseil de D'Alembert. Tout au plus, me rendrai-je à l'avis de celui qui a dit : "Les préjugés ne se retirent que comme les

ombres, successivement et par degrés." Puissé-je faire disparaître quelques-unes de ces ombres épaisses qui enveloppent la question dont nous nous occupons, et à la faveur desquelles l'alcool a conquis son pouvoir néfaste !

* * *

Ainsi donc, en invitant mes lecteurs à me suivre dans la région des préjugés, ce n'est pas précisément dans une région de soleil et de clarté que je les conduis ; c'est plutôt dans une forêt de maquis et de broussailles que nous engageons nos pas, et encore ne suis-je pas bien sûr d'écarter à droite et à gauche les branches qui obstruent la route, au point de la rendre agréable à tous, en ne permettant à aucune de ces branches de blesser quelqu'un au passage. Dans ce problème de l'alcool, en effet, on s'est plu à entasser les préjugés les uns sur les autres, et je ne sais, si de fait, il est au monde un problème sur lequel les préjugés aient amoncelé plus d'obscurité. Voyez plutôt : s'agit-il de chanter la vertu de l'alcool sur l'organisme humain ? L'alcool est un apéritif et il est un digestif ; l'alcool est un stimulant et il est un nutritif ; l'alcool est un réchauffant, et, ô logique ! il est aussi un rafraîchissant ; l'alcool préserve des maladies infectueuses, il prévient la grippe et l'influenza, il soutient la faiblesse, il conserve la force, il est le bienfaiteur insigne de la santé, il est la panacée universelle à tous les maux qui affligent l'humanité. Pauvres lointains ancêtres, avant l'apparition de l'alcool, comme vous avez dû être chétifs de sang et de race, vous qui ne connaissiez pas la valeur du petit verre, et qui, à défaut de spiritueux, vous contentiez d'être simplement spirituels. Et pour ma part, une objection se dresse ici que n'ont point prévue les exégètes modernistes : la Bible dit-elle la vérité, en affirmant qu'à une époque où l'alcool n'existait certainement pas, Mathusalem a vécu jusqu'à 969 ans ?

Est-il besoin de démontrer l'inanité de cette première série de préjugés ? On l'a fait mille fois les autorités sont là, nettes, décisives, incontestables, et n'est-ce pas faire acte de la plus élémentaire prudence que de se mettre avec ceux qui, sans parti pris, n'ayant d'autre but que le bien et le progrès de l'humanité, ont étudié attentivement ces questions et les ont résolues dans leur conscience de savants, d'hommes honnêtes, souvent même, de chrétiens sincères. Parlez-vous du

fameux coup d'appétit, de celui qui ouvre l'estomac ? Vous connaissez la spirituelle réponse du professeur Trousseau : "Je pense qu'il ne faut pas s'ouvrir l'appétit avec une fausse clé." Et si cette autorité ne suffisait pas, j'en appellerais à celle de Claude Bernard, qui a soutenu, après expérience faite sur des lapins et des chiens, que l'alcool n'excite pas du tout l'appétit. De l'alcool comme digestif, voici ce que dira le même auteur : "Si l'on donne des aliments à deux chiens se trouvant dans les mêmes conditions et qu'ensuite on administre à l'un de l'alcool et à l'autre de l'éther, on verra en les ouvrant au bout de cinq à six heures, que la digestion stomacale est terminée chez celui qui a reçu de l'éther, tandis qu'elle n'est pas commencé chez celui qui a reçu de l'alcool." Stimulant, l'alcool pourra donner ce qu'on appelle le "coup de fouet", mais il est avéré que l'on prodigue ainsi en quelques instants la quantité de force que l'on devrait conserver pour toute la durée du travail. Les athlètes, les lutteurs, les jockeys, tous ceux qui ont à augmenter la force musculaire, sont d'une sobriété extrême, et ne sait-on pas le mot des cyclistes : "L'alcool coupe les jambes." Nutritif, l'alcool ne l'est en aucune façon, comme renfermant *néant* en albumine. Un savant dira : "Il ne nourrit pas plus que l'éther, le chloroforme, l'opium ou le tabac." (1) Un autre insistera : "Il est scientifiquement établi, incontestablement démontré que l'eau-de-vie ne nourrit pas plus l'homme que le coup d'éperon ne nourrit le cheval." (2) Réchauffant enfin ? Mais, au pôle nord, Nansen n'en voulut jamais ; mais un autre navigateur, Sir John Ross, affirme que ses marins abstinents supportaient bien mieux que les autres la rigoureuse température des régions polaires ; mais l'on sait que l'alcool est totalement supprimé dans la marine américaine. Restons-en là, car grâce à Dieu, cette sorte de préjugés tend plutôt à disparaître, et il n'y aura bientôt plus à les prôner que ceux qui veulent abriter derrière eux leurs désirs et leur passion.

* * *

Voici maintenant une seconde série de préjugés plus difficiles à extirper de nos habitudes. Il s'agit de la prétendue nécessité de l'alcool dans toutes les circonstances heureuses

(1) Richardson. (2) Dr Cauderlier.

ou douloureuses de la vie, nécessité que Mgr l'évêque de Chicoutimi expose ainsi : " Il est passé dans les mœurs du peuple que la boisson est nécessaire ou du moins de haute convenance en toute circonstance de la vie. On boit aux heures de tristesse pour se consoler, et aux heures de joie pour mieux se réjouir encore. On boit pour fêter le baptême d'un nouveau-né ; aux noces et aux funérailles, on boit encore ; on boit, en partant pour les chantiers, afin de s'encourager, et, en revenant, pour fêter le retour. On boit à la conclusion d'un marché heureux, même si avant de le traiter, on ne s'est pas mis hors d'état de ne le faire qu'au détriment de ses intérêts." Il serait facile de multiplier les exemples. On boit aux encans et on boit aux corvées. C'est par là que vraiment se termine une plaidoirie ; c'est par là que décidément se vide une cause... et la bouteille aussi. Si l'on est plusieurs, il faut bien se manifester de l'amitié ; si l'on est seul, " que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe"... devant la liqueur blanche ou jaune ? Parlerai je de la circonstance, particulièrement grave, des élections ? On sait à quoi s'en tenir sur ce point, et d'ailleurs, n'est on pas heureux de constater en passant, les progrès sensibles qui ont été réalisés en ces occasions, depuis la prédication de la croisade ? C'est ainsi que l'alcool devient, par un préjugé qu'on peut appeler séculaire, l'accompagnement obligé de toute cérémonie, de toute fête, de toute réunion, de toute relation, de toute circonstance, en un mot, où il suffira que deux hommes aient à se serrer la main.

Comment vaincre ce préjugé, car c'en est un véritablement, et l'un des plus sots, que de s'imaginer que tout amusement doive être à base d'alcool ? Il n'est qu'un moyen, mais il est sûr, il est radical : il consiste à vaincre tout d'abord le préjugé formidable qui s'appelle le respect humain. Le respect humain n'existe pas chez nous, grâce à Dieu, pour ce qui est de la pratique religieuse, ou du moins il serait exagéré de dire qu'il exerce, sur ce pays, ses ravages. Il les exerce, et terriblement au point de vue qui nous occupe présentement, et j'estime que depuis l'entreprise de la saine et sainte croisade, celle-ci n'a point rencontré un plus sérieux adversaire. Qu'un homme se présente, dans une société, dans une réunion, dans une circonstance quelconque, et que là, froidement, résolument, sans jactance comme sans peur, il prononce cette simple parole : Merci, je ne prends pas d'alcool — il produira

sur la cause de la tempérance le plus considérable effet, et il méritera, sur l'heure, d'en être proclamé le chevalier. Mais qui dit chevalier, dit précisément dominateur, en sa conscience et en ses actes, du respect humain ; et où ira-t-il puiser son courage d'affirmation et sa force de triomphe ? Dans la conviction de son cœur. — Tout est là. — Si nous sommes convaincus de la vérité, de la bonté, de l'importance, de la nécessité de notre cause, nous ne nous attarderons plus aux vieilleries de la mode ou de la coutume, nous deviendrons enfin personnels d'une personnalité légitime puisqu'elle s'appuie à la vérité, d'une personnalité efficace puisqu'elle s'inspire de la conscience et qu'elle pousse vaillamment au devoir.

* * *

Il faut bien être poli, dira l'un. Il suffit d'être modéré, répliquera l'autre.

Résignons-nous : nous voici engagés sur deux nouvelles pistes de préjugés. O politesse, que d'indignités on perpète en ton nom ! O modération, que tu as perdu de bonnes et braves gens en tout ordre d'idées, et jusque dans l'idée religieuse ! Or, savez-vous ce que c'est que la politesse, et savez-vous jusqu'où conduit la modération..... quand elle n'est pas modérée ?

“ Il me semble, disait LaBruyère, que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos actes, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. ”

Or, pour observer cet esprit de politesse, faut-il nécessairement recourir à “ l'autre esprit ”, et n'est-il pas prouvé qu'en faisant usage de celui-ci, on risque de manquer à celui-là, en rendant nos visiteurs mécontents de nous et d'eux-mêmes ? C'est ce qui expliquera sans doute cette parole d'une femme du grand monde qui avait exclu de sa table toute liqueur alcoolique et qui répondait à ceux que cette exclusion étonnait : “ J'estime trop la santé de mes honorables hôtes pour leur servir du poison. ”

D'ailleurs, il suffit d'envelopper les visiteurs dans ce dilemme : ou ils sont des fervents de la tempérance, et alors vous les froissez, vous les mettez mal à l'aise, placés qu'ils sont entre leur promesse d'honneur et la crainte de vous déplaire par un refus ; ou bien ils partagent des idées con-

traires aux vôtres, et alors vous leur rendez service, vous les convertissez peut-être par votre attitude ferme et résolue, et ne pensez vous pas que la meilleure politesse que l'on puisse faire à quelqu'un, c'est de le convertir ?

Quant à la modération, je ne répugnerais pas à m'enrôler sous son drapeau, pourvu toutefois que l'on ait la bonté de me préciser, en cette matière d'alcool et de façon pratique, sa mesure et son étendue. C'est qu'en effet, selon la juste remarque du Dr Legrain : "Chacun reste libre de circonscrire les limites de la modération suivant ses goûts, ses penchants et ses passions". De quel droit ira-t-on circonscrire ces limites à un, ou deux, ou trois verres par jour ? S'il me plaît de reculer les bornes et de ne les fixer qu'à cinq, ou huit, ou dix verres par jour, dira-t-on que je suis immodéré ?

Une double réflexion s'impose ici : premièrement, "c'est l'usage quotidien des boissons fortes qui est vraiment dangereux, parce qu'il produit peu à peu l'habitude dont l'énergie s'accroît de plus en plus. On prend un coup d'appétit le matin, on le répète avant le dîner et le souper, puis il faut un punch avant d'aller se coucher ; la constitution s'accoutume à cette excitation agréable, bientôt on augmente la dose, l'alcool pénètre lentement dans l'organisme, il s'y emmagasine à notre insu. Vient ensuite une circonstance favorable, et la passion fera explosion." (1)

En second lieu, la dépense qu'entraîne la prétendue modération, n'est-elle pas immodérée ? Quoi ? Dans un budget familial relativement restreint, on arrivera à dépenser en pure perte, à gaspiller sans aucune espèce de profit, une somme de quatre-vingt ou de cent dollars chaque année ? Et l'on sait si je suis modéré moi-même en me bornant à ces chiffres ? Je ne puis que le répéter : Braves gens, la modération vous tue !

* * *

Nous nous heurtons enfin à un dernier préjugé, à celui que j'appellerais volontiers le préjugé-principe, le préjugé-type, je veux dire, le préjugé *traditionnel*. Traditionnel, oh combien ! le petit coup ; traditionnelle, la traite ; tradition-

(1) R. P. Hamon, "Le Roi du Jour".

nels, les hôtels et les auberges. Et l'on est prié de considérer que cette tradition est vénérable par son antiquité et s'impose en quelque sorte au respect des peuples. Ne remonte-t-elle pas à la fondation même de la colonie ? Nos pères l'ont vigoureusement implantée, en leurs poitrines d'abord, puis au cœur de leurs descendants. Et nous l'avons reçue, comme un joyeux héritage, dans l'ivresse de notre reconnaissance. Et l'on veut qu'aujourd'hui nous en fassions le sacrifice ?

Oui, si sacrifice il y a, il faut l'accomplir ; si tradition il y a, il faut la briser. Nos pères ont pu être grands et remplir de grandes choses ; mais puisque, selon le mot de Bossuet, "la sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit", nous avouerons que la gourmandise de la boisson fut l'endroit par lequel la sagesse humaine de nos pères ne fut pas toujours bien longue. D'ailleurs, l'Eglise ne cessa jamais de protester contre cet abus, et n'est-ce pas Mgr de Laval qui a été le premier apôtre de la tempérance au Canada. Non, il n'est pas exact de dire que la vraie tradition canadienne soit l'alcool et l'usage de l'alcool et l'abus de l'alcool. Il faut affirmer hautement que la vraie, constante et profonde tradition de notre pays, ce fut la lutte à toutes les époques contre l'ennemi, ce fut la tempérance demandée par nos évêques, prêchée par nos missionnaires et pratiquée, quoi qu'on en dise, dans nos familles saines et chrétiennes ; et c'est pour continuer cette tradition, en la fortifiant et en la rendant indestructible, que l'on nous demande d'abandonner l'autre tradition, la tradition de fausseté, qui ne tend qu'à devenir la tradition de ruine et de mort.

fr. HENRI HAGE, O. P.



LA VIE RELIGIEUSE EN ANGLETERRE, AVANT LA REFORME

CHAPELLES ET OBITS MORTUAIRES



ES deux institutions, dans l'Eglise d'Angleterre au moyen âge, ont été généralement fort mal comprises et encore plus mal interprétées. La plupart des écrivains les considèrent seulement au point de vue du dogme du purgatoire : elles montreraient alors jusqu'à quel point la nécessité de prier pour les morts était enseignée au peuple par les autorités religieuses, et ce, en vue du profit pécuniaire à en tirer. On en est venu, alors, jusqu'à croire que le mot "chantry" signifiait seulement un lieu ou chapelle quelconque, dépendant de l'Eglise paroissiale, où des messes étaient célébrées pour l'âme des bienfaiteurs ou donateurs particuliers. Sans doute, de telles fondations ont existé, mais ce serait se méprendre totalement sur leurs destinations que d'appliquer ce principe avec trop de rigueur. Dans un sens plus large et plus exact les prêtres de ces chapelles étaient considérés comme assistants, ou même, dirions-nous aujourd'hui, comme des vicaires. Ils étaient entretenus au moyen de revenus, laissés à cette fin par ces bienfaiteurs, fréquemment aussi par les contributions des paroissiens. La raison d'être de ces chapelles et des prêtres attachés à leur desserte, c'était surtout d'assister les pauvres de la paroisse, de visiter les malades et de prêter assistance dans les cérémonies de l'Eglise. La coutume universelle, et souvent des statuts particuliers de l'Eglise d'Angleterre obligeaient ces prêtres à rester à la disposition du Curé pour les charges communes de sa paroisse, sans préjudice de leurs obligations particulières. Ils devaient être présents au chœur, revêtu du surplis ou autre vêtement propre à leur office ; ou bien servaient à l'autel s'ils en étaient requis. De cette façon l'existence de ces chapelains attachés à des sociétés ou à ces

chapelles, contribuait grandement à rehausser l'éclat des cérémonies paroissiales ; de plus les œuvres de charité y trouvaient un secours très appréciable, souvent nécessaire.

On aura peut-être meilleure idée de ces fonctions, à la veille de la Réforme, par l'exemple de la fondation d'une chapellenie faite à l'autel Sainte Anne dans l'Eglise de Badsworth. Elle date de 1510, et fut établie pour le repos de l'âme d'Isabella, épouse de William Vavasour, et fille de Robert Urswick. La charte demande que le chapelain soit un prêtre séculier, non pourvu d'autres bénéfices, et qu'il soit tenu chaque semaine de célébrer une messe de Requiem, avec la récitation des Vêpres et Matines de l'Office des Morts. Au Lavabo de la messe, l'Officiant devait se tourner vers le peuple et l'exhorter à prier pour l'âme du fondateur ; il récitait alors le *De Profundis* avec l'oraison *Inclina Domine*. Une fois par année, le mardi dans la semaine de Pâques, l'anniversaire du défunt devait être célébré, avec distribution aux pauvres, sous la surveillance du Curé, de la somme de dix shillings et huit pence. Le chapelain devait être suffisamment versé dans la grammaire et le plain-chant, être présent au chœur de l'Eglise paroissiale, pour Matines, la Messe, les Vêpres et les Complies ; de même aux autres offices des Dimanches et Fêtes pour y prendre telle part qu'il conviendrait au Curé de lui assigner. Il lui est interdit de s'absenter pour plus d'un mois, et toujours avec permission de ce même Curé, qui pourrait le priver de sa charge pour certains délits spécifiés.

Dans ces mêmes chapelles furent établis les services pour les morts appelés communément "obits". Ce n'était pas comme on le prétend, des honoraires versés au prêtre pour des prières et une messe annuelle ; c'était plutôt, pour la plus grande part, une somme d'argent léguée en aumônes aux pauvres. Quelques exemples nous feront mieux comprendre. Dans la ville de Nottingham, il y eut deux chapelles, dépendantes de l'Eglise paroissiale de Sainte-Marie : celle de Notre-Dame et la Chapelle Amyas. La première fut fondée "afin d'assurer les services et l'aide d'un Vicaire, et, en majeure partie, pour secourir les pauvres" ; l'autre, pour aider "au culte divin" et pour recommander à Dieu le repos de l'âme du fondateur, William Amyas. Quand les commissaires d'Edouard VI vinrent faire enquête au sujet des titres de possession de ces chapelles, on les pria de remarquer qu'il

y avait dans cette paroisse "1400 personnes hospitalisées, et que le curé n'avait nul autre prêtre pour l'aider à en prendre soin que les deux chapelains". Pour cette raison, ces fondations auraient dû être épargnées. Bien loin de là, nous trouvons, deux ans plus tard, les biens fonds destinés à la subsistance des chapelains, aux mains de deux spéculateurs—John Howe et John Broxholme.

D'après les registres de la paroisse de Saint-Nicholas dans la même ville, nous trouvons que les membres de la Société de la Vierge contribuaient au soutien d'un prêtre. Or il y avait dans cette paroisse 200 hospitalisés, et comme les revenus étaient fort réduits, on n'aurait pu trouver, pour en prendre soin, d'autre prêtre que celui payé par la société. Cependant les officiers du Roi n'hésitèrent nullement à confisquer la propriété servant à son entretien. Inutile d'insister d'avantage, dans le seul comté de Nottingham on pourrait mentionner une vingtaine de faits semblables.

Il est donc évident, que, pour les paroisses, le principal avantage provenant de la fondation de ces chapellenies et obits n'étaient pas les ressources pécuniaires, toujours fortement exagérées par les auteurs protestants. Une opinion erronée et tendancieuse cherche en vain à faire croire que cet argent servait uniquement à faire dire des prières pour les morts. Sans l'assistance des prêtres, qui vivaient de ces revenus, le service du culte dans beaucoup de paroisses aurait été négligé, à tout le moins, célébré avec une simplicité peu convenable. Les documents les plus sérieux en font foi, la spoliation par le Roi Edouard VI de ces chapellenies n'avaient pas pour but de mettre fin aux prières superstitieuses pour les morts. La vérité est tout autre en réalité, ce sont les pauvres qui ont ainsi perdu bien des riches aumônes, laissées par des personnes défuntes pour soulager leurs misères. De plus les églises paroissiales ont été privées du ministère de ces prêtres, non pourvus de bénéfices, mais en revanche, s'occupant à travailler au salut des classes pauvres, à rehausser l'éclat du culte.

CARDINAL GASQUET.



MÉDITATION POUR NOVEMBRE

Le temps ne nous a été donné que pour recevoir, dans notre cœur, cette larme qui coule de l'éternité, et germe en nous les bons désirs ; pour entendre intérieurement la parole de la vie éternelle : c'est cette parole immuable qui est la vie, qui est l'âme du temps.

Pressez ce mot aveugle et sourd, et il arrivera peut-être à ne plus rien exprimer, sinon l'incognito de l'action providentielle.

Le temps n'existe que par ce que Dieu y met et y permet : il y met notre foi, il y permet nos infidélités. Le temps est loin d'être vide, car il est plein de Dieu et de son amour.

Tangente mystérieuse du fini et de l'infini, le temps est ce point inétendu, indivisible, insaisissable, où la Toute-Puissance sollicite l'homme mortel de recevoir le grain d'éternité qu'elle veut jeter en lui. Mais, d'ordinaire, le rapide mouvement de nos rébellions repousse violemment le germe de vie qui s'échappe précisément par ce fatal point de tangence.

Le temps, c'est donc aussi notre cœur et nos œuvres ; si notre temps n'est pas rempli, c'est que nous avons fait le vide en nous ; c'est qu'en nous allégeant de la plénitude de Dieu, nous sommes tombés dans les profondeurs de notre indigence.

Le temps est une continuelle sommation de salut adressée par la grâce à la volonté ; et une continuelle réponse de la volonté tour à tour bonne, mauvaise, languissante. Donc, pas une heure, pas une minute indifférente dans la vie : car il n'est pas un instant de lacune à l'esprit ou au cœur de l'homme ; et peut-il exister une affection, une pensée indifférente ? Pas un cheveu inutile, pas une parole perdue ; pas une intention qui ne laisse sa trace au livre de justice.

Oh ! il faudrait avoir peur de Dieu comme d'un rude exacteur de vertus, si la doctrine de l'amour ne nous eût appris qu'il est aussi le compagnon de notre travail, l'ami présent à toutes nos souffrances, qui les soulage en les portant. Mais sa miséricorde est jalouse ; elle sait mauvais gré

à qui craint de la fatiguer, et ne s'irrite que du refus de ses prévenances. Guide vigilant, elle ne nous permet pas de marcher sans elle ; elle veut tout à la fois nous précéder et nous soutenir.

Bien rarement, et toujours pour notre malheur, s'accomplit ce que nous avons voulu de ce "je veux" prononcé par le moi. Dieu ne répond jamais à cette initiative qui usurpe l'indépendance. Lorsqu'il ne prévient pas, il défend ; et s'il permet, c'est qu'il veut punir. L'homme qui marche sous la menace de son silence, s'arrêtera un jour avec effroi. S'il n'est tout-à-fait hors la loi de grâce, hors la vie spirituelle, à la dispersion de son cœur, à la fuite de ses pensées, il sentira l'absence de Dieu. Car son intimité avec nous est la seule réalité de nous-mêmes ; son secours, la seule recommandation de nos œuvres ; seules, ses larmes donnent à nos larmes la saveur de la vérité. Il est notre justice, et il nous l'impute, si nous savons déposséder notre moi de ses dons. Créancier de nos âmes, il acquitte pour ses débiteurs, qu'il rend désormais créanciers de ses promesses.

L'éternité, c'est la sagesse de Dieu ; le temps, c'est le cœur de l'homme.

La vie est bien moins une succession de jours et d'heures qu'une continuité d'avertissements.

Malheur au peuple, malheur à l'homme qui émancipe le Temps de la Raison souveraine, le prenant pour quelque chose qui puisse tenir devant la pensée, sans être gros de volontés, d'avertissements et de conseils ! Malheur à l'homme, malheur aux peuples qui n'ont plus le sentiment de l'ADMINISTRATION DIVINE ; ils ne savent plus lire dans leur vie. Ils ont effacé le nom de la Providence, la lettre mère de l'alphabet universel ; et, tantôt ils s'étonnent de ne pouvoir lire, tantôt ils se croient la faculté de lire en convenant d'un nouveau signe, tantôt ils disent anathème à toute lecture. Ils dévorent le temps, et le temps les dévore !



DANS L'ÉGLISE ET DANS L'ORDRE

I

LES ACTES DU SAINT SIÈGE

BENOIT XV ET LA GUERRE

La dernière livraison reçue des *Actes du S. Siège* fait connaître de nouvelles faveurs spirituelles pour le temps de la guerre.

C'est d'abord le privilège accordé à tous les prêtres, séculiers ou réguliers, qui, dans la guerre actuelle sont préposés au soin spirituel des soldats, de bénir d'un seul signe de croix, sans la formule usitée, les médailles de Saint-Benoît.

Une seconde faveur est accordé à tous les fidèles. Il y a, dans le Canon de la Messe, plusieurs prières où le prêtre demande la paix ; le Souverain Pontife permet aux fidèles de les dire dans leur langue, et ainsi, de gagner une indulgence de 300 jours pour chaque récitation et, en plus, une indulgence plénière, un jour, chaque mois, si l'on a été fidèle à cette récitation quotidienne. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire, et soumises aux conditions ordinaires de la confession et de la communion. Voici les prières à réciter :

“ Délivrez-nous, Seigneur, nous vous en prions, de tous les maux passés, présents et futurs ; et par l'intercession de la Bienheureuse et glorieuse Mère de Dieu, Marie, toujours vierge, et des Bienheureux Apôtres Pierre, Paul et André et de tous les Saints, daignez *donner la paix* en nos jours, afin qu'aidés du secours de votre miséricorde, nous soyons toujours exempts de péché et de tout trouble. Par le même Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il. — Que la *paix* du Seigneur soit toujours avec nous. — Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, *donnez-nous la paix.* ” [A. A. S. 4 septembre p. 436.]

II

DANS L'ORDRE

NOUVEAU PROVINCIAL

Les lecteurs de la " Revue Dominicaine " ont déjà appris par la voix des journaux l'élection, le 30 août dernier, du T. R. Père E. A. Langlais à la charge de Provincial des Dominicains de la Province Canadienne de St-Dominique. Le Révérendissime Père Général de l'Ordre a confirmé ce choix par ses Lettres du 18 septembre. Le T. R. Père Langlais demeurera au Couvent de St-Hyacinthe.

LES NÔTRES À LA GUERRE

Plusieurs religieux dominicains des provinces françaises sont à la guerre, les uns comme aumôniers, d'autres comme infirmiers, d'autres en plus grand nombre, comme soldats ; en cela, ils obéissent aux lois de leur pays, qui ne reconnaissent plus l'immunité personnelle des clercs et des religieux.

Des religieux de notre Province dominicaine d'Angleterre ont volontairement pris le même parti. Plusieurs Frères se sont engagés comme soldats, et le fait, dit on, a eu du retentissement dans les milieux protestants. Plusieurs Pères sont aumôniers dans les troupes anglaises envoyées aux Dardanelles ; du nombre est le R. P. Albert Knapp, bien connu au Canada et aux Etats-Unis, où, pendant plusieurs années, il fut appliqué au ministère de la prédication.

LES MISSIONS DOMINICAINES

Conformément à un vœu du Chapitre de Venlo, les *Analecta Ordinis* publient les rapports des Missions confiées à notre Ordre ; la dernière livraison apporte d'intéressants renseignements sur les chrétientés du Tonquin Central et de Curaçao.

Dans le Vicariat du Tonquin Central, il y a plus de 600 villages ou chrétientés comptant des membres du Tiers Ordre qui se rendent régulièrement à l'Eglise deux ou trois fois par jour dire leur office ou leurs autres prières en commun. Des collèges, séminaires et écoles donnent l'instruction à plus de

1700 enfants ; il y a 19 couvents de Sœurs annamites avec 497 moniales, et 120 prêtres indigènes, tous profès du Tiers-Ordre, qui vivent de la même vie commune que les Pères, et les aident dans leur ministère.

Le T. R. P. Vicaire Provincial, de cette chrétienté, le P. Moreno, vient de traduire en langue annamite, les vies de Saint Dominique et de Sainte Catherine de Sienne.

Aux îles Curaçao, confiées à la Province dominicaine de Hollande, les religieux exercent aussi un ministère fructueux. Ils sont 33 assignés à l'unique couvent du S. Rosaire de Curaçao ; 5 seulement y résident, les autres occupent les îles adjacentes. 29 religieuses du Tiers-Ordre s'occupent de l'éducation des jeunes filles et d'un hôpital. Pour l'année 1914, le nombre des chrétiens s'élevait à 54,000 ; les catéchismes sont bien fréquentés, les communions sont très nombreuses ; dans presque toutes les paroisses est érigée la Confrérie du S. Rosaire ; dans les paroisses de villes, les missionnaires ont établi des Sociétés ouvrières, des patronages, des bibliothèques publiques et des journaux.

LES DOMINICAINS DE BARI

Les dures leçons de la guerre actuelle ramènent, il est certain, une foule d'esprits vers les croyances religieuses ; même si depuis longtemps ils n'avaient connu nos vérités saintes que sous l'angle faussé du préjugé. Ce fait consolant se produit en France, notamment ; et aussi en Italie. D'où, réveil des passions anticléricales, assoupies quelque peu par les préoccupations de l'heure présente. Ne fallait-il pas défendre les esprits déjà assez influencés, contre une impression profonde et néfaste, produite par le patriotisme et le dévouement dont a donné si bel exemple le prêtre-soldat comme le chrétien pratiquant.

L'Ordre de Saint Dominique a eu l'honneur de subir une de ces attaques. Elle a été retentissante autant que ridicule ; assez pour mettre en lumière le vrai patriotisme de certains sectaires, et, mieux encore, celui du religieux, voué par toute sa vie au respect de la Loi souveraine de Dieu d'abord, puis de celles de sa patrie, si elles ne violent pas l'autre. Des esprits sérieux n'ont pas manqué de faire cette grave remarque, parue dans une feuille plutôt libérale : "L'heure n'est plus de diviser les forces vives de la nation par de stériles et

haineuses discussions ; surtout par des procédés indignes de l'homme assez sage pour savoir calculer la portée de ses actes ”.

Donc, à Bari, port de l'Italie méridionale, dans la Pouille, sur l'Adriatique, cinq Dominicains ont été arrêtés et jetés en prison, le 2 Juin dernier. On les accusait d'avoir : 1) établi des communications avec une Puissance ennemie, l'Autriche, au moyen de projections lumineuses produites par un appareil électrique trouvé en leur possession ; 2) de détenir en leur maison une forte somme d'argent, de provenance autrichienne et destinée apparemment à des fins suspectes. Ce délit d'espionnage et de haute trahison fut porté, après de minutieuses perquisitions, devant le Tribunal militaire de la ville par un lieutenant d'Infanterie, anti-clérical notoire et agent probable des sociétés secrètes.

Or la procédure, en tout conduite avec une équité parfaite et une réelle habileté, a démontré clairement, et déclaré par sa sentence, l'inexistence du crime, partant, l'inanité des accusations, évidemment malintentionnées. Seulement, pendant deux mois la basse presse d'Italie s'en est donné à cœur joie, en fait de déclamations furibondes, d'imaginations mirobolantes. Si ceux de Marseilles sont du Midi, jugez un peu si ceux de la Pouille en sont ; sans vouloir porter préjudice aux autres provinces.

L'appareil inclimé, c'était une lanterne de projection, bien ordinaire et déjà en usage depuis assez longtemps. On la destinait à illustrer des catéchismes ou conférences religieuses ; conférences ajournées à cause de la guerre, et surtout du mauvais fonctionnement de cette malencontreuse machine. Les signaux lumineux, c'était la lumière assez pâle qui éclairait, jusqu'à une heure avancée parfois, la veillée des religieux ; ils donnaient pour lors l'hospitalité à un aumônier militaire, ami du père Supérieur.

L'argent trouvé, la somme considérable de 30,000 Lires, c'était, en plus de la maigre caisse du petit couvent, des aumônes recueillies par le Père Scognamilio, Prieur, et destinées aux pauvres catholiques du Monténégro, grandement éprouvés par la guerre. Monseigneur Dobrecic, Archevêque d'Antivari, avait prié nos Pères d'intéresser les Cardinaux et Prélats d'Italie, ou des nations amies, aux œuvres de charité et d'éducation de son diocèse, particulièrement son séminaire.

Plusieurs lettres ont été lues au tribunal, démontrant clairement la source de ces aumônes. Entre autres : 100 liras du Cardinal Archevêque de Naples, 50 dollars de la Délégation Apostolique au Canada, 1,000 Lires du Commissariat de Terre Sainte à Paris, 1,200 des Missions Catholiques de Turin. En plus, l'Œuvre de la Propagation de la Foi, par son Conseil Central de Paris avait envoyé à Sa Sainteté Benoît XV une somme de 30,000 francs pour les missions. Le Saint Père avait chargé le Cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat, de faire parvenir cette somme à Monseigneur Dobrecic par son commissaire, le père Scognamiglio.

Mais quel scandale de trouver autant d'argent entre les mains de ces prétendus pauvres ! Quelle déconvenue de constater dans ces âmes, obscurcies et rabaissées par l'ignorance et la bigoterie, d'aussi nobles sentiments de charité et de patriotique dévouement. Dénués eux-mêmes, ils s'occupaient activement de venir en aide à la brave petite nation, alliée de leur patrie. On sait par ailleurs que le Code très large de la Solidarité universelle est on ne peut plus indulgent pour les adeptes des Loges quand ils ont le bonheur de manier les fonds publics, pour le plus grand avantage de l'humanité.

Mais l'élan est donné, et comment ne pas exploiter à fond une aussi riche veine ? Les Frères de Bari, acquittés avec honneur, ont été chaudement applaudis et félicités, acclamés même, au sortir de la Cour Martiale. Les juges de cette Cour étaient d'énergiques soldats, peu accessibles aux influences indues. Ils ont fait preuve, en leur sentence, de justice impartiale et éclairée. Quant à la justice des anti-cléricaux, elle va continuer, sans nul doute, sa campagne de diffamation ; dénonçant à la haine universelle la duplicité, la cupidité, l'immoralité des moines, et. . . "il en restera toujours un peu quelque chose".



Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES
DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE

DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES,
ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.



MIEL - MIEL - MIEL COULE ou en
CATEAU

EN TOUT TEMPS — GARANTI PUR
— ET D'UN GOUT DÉLICIEUX —

Echantillon fourni sur demande

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRÈRES)

Fabrique de pâtisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197

82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselle, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

**SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières,
Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.**

MEDAILLES et INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage.

Catalogue gratis sur demande

CARON FRÈRES, EDIFICE CARON MONTREAL
233-239 RUE BLEURY

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M. O. DAVID & CIE, Enrg.

Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St Simon, St Hyacinthe

Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habilllements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils

Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .

67 Rue St-François

ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE 30.



LAMPE "ANGLE"

LAMPES "ANGLE"

Les seules lampes à pétrole
rivales du gaz. Distribuent
leur lumière en-dessous.

Catalogue No. 3 et proposition
d'essai à 30 jours envoyés sur demande.

E. BOUCHER, QUINCAILLIER,
116 RUE ST-ANTOINE,
ST-HYACINTHE, P. Q.

Dr J. N. Paul Fournier

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dentiste militaire du 6ème District,
Etat-major de la Puissance du Canada.

RUE GIROUARD

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

TEL. BELL, 27.

CHS. G. RACICOT,

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée,

Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor
ST-HYACINTHE, Qué.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies.

Charbon de forge Américain, Scote & Steam

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

ANNONCES DU ROSAIRE

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

HUILE D'OLIVE "MINERVA"

L'Huile d'olive la plus fine et la plus agréable que vous puissiez désirer et garantie pure.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

562 à 568 Rue St-Paul - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marche de la Basse-Ville, - OTTAWA, Ont.

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises

Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

MAISON D'ACHAT

32 Blvd de la Bastille

PARIS.

SIEGE SOCIAL

63 Rue Notre-Dame Est

MONTREAL.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHÉ,

EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.

SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.

Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.

Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes
" REXALL ".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN,
et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU-Co".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des
Pompes.

Vaisselle, Verrerie, Porcelaines,
Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES — PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres

ENTREPRENEUR, PEINTRE,
TAPISSIER ET DÉCORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

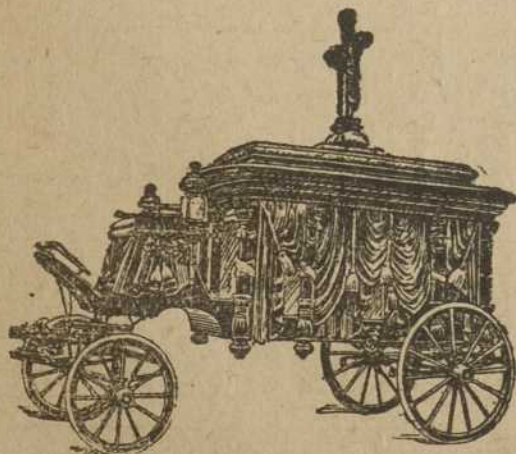
GERALD BROUSSEAU

MAGNIFIQUE EPICERIE. CON-
DITIONS D'ACHAT FACILES,
ARTICLES CHOISIS NOUVEAUX
ET BIEN ASSORTIS : : : :

Agent pour la vente des machines
"The New Williams."

Coin des rues Girouard et
Raymond

ST-HYACINTHE.



A. DUTILLY,

Successeur de

Cadorette, Mongeau & Leary,
MAITRES-CHARRETIERS

Entrepreneur de Pompes Funèbres
et Embaumeurs Diplômés. Voitures
de toutes sortes pour Mariages, Bap-
têmes, etc., etc. Corbillards pour
Adultes et Enfants, Voitures-Ambu-
lances.

22-24 Rue Laframboise

SAINT-HYACINTHE

Téléphone Bell 310.

ANNONCES DU ROSAIRE

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES
INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone } 743
LaSalle } 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES
ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

35, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.

Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

S. BOURGEOIS & CIE, INC.

GROS ET DETAIL EN

Ferronnerie, Quincaillerie, Epicerie, Vins et Liqueurs

SPÉCIALITÉS :

Vins de Messe, Huile pour sanctuaire, Articles de sport.

Seuls agents pour :

Poèles "Happy Thought", Papiers à couvertures PAROID,
Plâtre et Rockwall.

ANNONCES DU ROSAIRE

Téléphone des Marchands 543.

I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE

**Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable,
Huiles, Vitres, Etc.**

Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Vim", Bateaux en acier "Mullin"

362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.

MONTREAL.



ST. HYACINTHE, P.Q.

TEL. No.10

201 RUE CASCADES.

JOS. T. LALONDE 61 ET 63, RUE DES COMMISSAIRES ARTHUR DESROCHES

Seuls agents
des
COGNACS NATURELS
et
FINE CHAMPAGNES
de
Gaston Dugas & Cie
et des
VINS CHAMPAGNE
de
Massé Pères & Fils

LALONDE & DESROCHES
LIMITÉE
EPICIERS EN GROS

Importateurs de Vins et Liqueurs
Thés et Epices une Spécialité

Aussi agents pour les célèbres vins de messe de
Romagoza-Ventoza d'Espagne

Tel. Bell, Main 183

Tel. des Marchands 801

BLOC BALMORAL



HARNAIS, SELLES, COU-
VERTES A CHEVAUX, VA-
LISES, MALLES, SACS DE
VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE
RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL.

FOURRURES !

CHS. DESJARDINS & CIE,

LIMITÉE

INVITENT LEURS CLIENTS A VISITER LEUR

NOUVEAU MAGASIN

ENTRE DORCHESTER ET STE-CATHERINE

130 RUE ST-DENIS, - - - MONTREAL.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de **ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe
et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuilles Mobiles.

← ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE →

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE.
